

Journal du Lot

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi.

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction et Administration
CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUÉSLANT, Directeur.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n^o 24, et Place de la Bourse, n^o 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
ÉCLAMES — 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires du tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

L'EXCOMMUNICATION DE TOLSTOÏ

Réponse au Saint-Synode

Le comte Léon Tolstoï vient de répondre à l'arrêté d'excommunication qui a été pris contre lui par le Saint-Synode, en février dernier et dont nous avons longuement parlé.

Voici en quels termes s'exprime l'auteur de *Résurrection*.

L'arrêté du Synode est entaché de vices nombreux. Il est illégal ou intentionnellement équivoque, il est arbitraire, injustifié, mensonger ; en outre, il contient une calomnie et constitue une excitation à des sentiments et à des actes mauvais.

Il a provoqué contre moi, comme il fallait s'y attendre, la colère et la haine de ceux dont l'intelligence est obscure et incapable de raisonnement. Quelques-uns m'ont écrit des lettres où leur fureur s'emporte jusqu'à me menacer de mort. « Te voilà maintenant voué à l'anathème, tu seras précipité, après ta mort, dans les tourments éternels et tu créveras comme un chien... Anathème sur toi, vieux démon... Sois maudit. » Ainsi me parle un de ces hommes. Un autre reproche au gouvernement de ne pas m'avoir encore enfermé dans un monastère et rempli sa lettre d'injures grossières. Un troisième écrit : « Si le gouvernement ne te fait pas disparaître, nous saurons bien, nous-mêmes, t'obliger à te faire. » La lettre se termine par des malédictions. « Pour t'anéantir, scélérat, me dit un quatrième, je trouverai les bons moyens... » Suivent des injures que la décence m'interdit de reproduire.

Le 25 février, le jour même où il fut publié, j'entendis, en passant sur une place, les paroles suivantes : « Voilà le diable sous la forme d'un homme ». Et, si la composition de la foule eût été différente, il se peut bien que l'on m'eût roué de coups, comme ce malheureux qu'on assomma, il y a quelques années, près de la chapelle Panteleimonovskaïa.

J'ai renié l'Eglise qui se dit orthodoxe. Cela est absolument exact.

Mais je n'ai pas renié l'Eglise parce que je m'étais révolté contre le Seigneur. Je l'ai reniée au contraire, parce que j'ai voulu, de toutes les forces de mon âme, servir Dieu. Ayant conçu certains doutes sur la vérité de l'Eglise, j'ai cru devoir consacrer plusieurs années à l'étude théorique et pratique de son enseignement, avant de la renier et de rompre avec un peuple auquel me liait un indicible amour. D'une part, je me suis efforcé de lire tout ce qui se rapporte à cet enseignement, je me suis attaché à l'étude et à l'examen critique de la théologie dogmatique ; d'autre part, je me suis scrupuleusement conformé, pendant plus d'un an, à toutes les prescriptions de l'Eglise, observant tous les jeûnes, assistant à tous les offices. Et je me suis convaincu que l'enseignement de l'Eglise est, théoriquement, un mensonge astucieux et nuisible, pratiquement, un composé de superstitions grossières et de sorcelleries, sous lequel disparaît absolument le sens de la doctrine chrétienne.

C'est alors que j'ai renié réellement l'Eglise. J'ai cessé d'accomplir ses rites et, dans mon testament, j'ai recommandé à mes proches de ne donner accès auprès de moi quand je mourrai, à aucun représentant de l'Eglise, mais de faire disparaître au plus vite mon cadavre, comme l'on fait d'une chose repoussante et inutile, afin qu'il ne soit pas une cause de gêne pour les vivants.

On dit que je nie tous les sacrements. Cela est parfaitement exact. Je considère tous les sacrements comme des sortilèges vils et grossiers, inconciliables avec l'idée de Dieu et de l'enseignement du Christ, et, de plus, comme des transgressions des préceptes formels de l'Evangile. Dans le baptême des nouveau-nés, je vois une corruption du sens même que peut avoir le baptême pour des adultes qui embrassent consciemment le christianisme. Dans le sacrement du mariage administré à deux êtres qui se sont à l'avance volontairement unis, dans l'admission de cas de divorce et dans la consécration donnée au second mariage de personnes divorcées, je vois des contradictions formelles à l'esprit comme à la lettre de l'enseignement évangélique.

Dans le pardon périodique des péchés, acheté par la confession, je vois une dangereuse illusion, qui ne peut qu'encourager l'immoralité et faire disparaître toute hésitation devant la

faute. Dans l'extrême-onction et le sacre des souverains, dans le culte des icônes et des reliques, dans toutes les cérémonies, prières et incantations fixées par le rituel, je vois des pratiques de grossière sorcellerie. Dans la communion, je vois une divination de la chair contraire à la doctrine chrétienne. Dans la canonisation, je vois le premier acte d'une série d'impostures et de plus une transgression de l'enseignement du Christ qui a défendu à qui que ce fût de se faire appeler maître, père ou docteur (Matthieu, XXIII, 8-10).

L'enseignement du Christ est défiguré, transformé en une suite de grossiers sortilèges : bains, onctions, mouvements du corps, incantations, déglutition de morceaux de pain, si bien qu'il ne reste plus rien de cet enseignement. Et si quelqu'un s'avise de rappeler que toute cette sorcellerie, toutes ces prières, toutes ces messes, tous ces cierges, toutes ces icônes n'ont aucun rapport avec l'enseignement du Christ, que celui-ci commande seulement aux hommes de s'aimer les uns les autres, de ne pas rendre le mal pour le mal, de ne pas juger, de ne pas tuer leur semblable, tous ceux qui profitent du mensonge éclatent en protestations indignées et, avec une audace incroyable, proclament publiquement dans leurs églises, impriment dans leurs livres, leurs journaux, leurs catéchismes, que le Christ n'a jamais défendu le jurement (serment), qu'il n'a jamais défendu le meurtre (exécution capitale, guerres), et que la doctrine de la non-résistance au mal est une invention, une ruse satanique des ennemis du Christ. (1).

S'il existe quelque chose de sacré, ce n'est pas leurs prétendus sacrements, mais cette obligation de dénoncer, dès que nous l'avons aperçue, leur imposture religieuse.

Qu'un Tchouvache fouette son idole ou l'enlève de crème aigre, je puis le regarder faire avec indifférence et sans être tenté de blesser ses croyances, parce qu'il agit au nom de superstitions qui ne sont étrangères et qu'il ne porte pas atteinte à ce que je considère moi-même comme sacré. Mais, quand les hommes pratiquent des sortilèges et professent des superstitions grossières, au nom de ce même Dieu par qui je vis et de cette doctrine du Christ qui m'a donné la vie et peut la donner à tous les hommes, je ne puis les considérer avec tranquillité. Et ni leur grand nombre, ni l'ancienneté de leur superstition, ni leur puissance ne sauraient imposer silence à mon indignation.

En donnant à leurs actes le nom qui leur convient, je ne fais que ce que je dois faire, ce que je ne puis ne pas faire, du moment que je crois en Dieu et à l'enseignement du Christ. S'ils crient au sacrilège parce qu'on dévoile leur mensonge, cela prouve seulement l'étendue du mal qu'ils ont fait et doit encourager ceux qui croient en Dieu et à l'enseignement du Christ à redoubler d'efforts pour dissiper l'illusion qui cache aux hommes le vrai Dieu.

Du Christ qui chassa du temple les bœufs, les brebis et les marchands, ils devraient dire qu'il fut sacrilège. S'il revenait aujourd'hui, et qu'il vit ce qui se fait en son nom, dans leur église, il ne manquerait pas, avec une plus grande et plus légitime colère, de jeter au loin corporaux, bannières, croix, coupes, cierges et icônes, tous les instruments de leurs sortilèges, tout ce qui les aide à détourner les hommes de Dieu et de son enseignement.

Léon Tolstoï.

(1) Discours d'Ambroise, évêque de Kharkov.

EN CHINE

Le vice-roi de Canton

Il résulte des nouvelles reçues de Canton que le vice-roi travaille énergiquement à opérer des réformes et à encourager l'adoption dans les écoles chinoises de la science occidentale. Le vice-roi a, en outre, présenté au Trône un mémoire au sujet des mesures à prendre pour extirper, parmi les fonctionnaires, l'habitude de fumer l'opium. On ajoute que le vice-roi a l'intention de révoquer tous les fonctionnaires qui sont fumeurs d'opium.

Par proclamation signée du vice-roi et du général tartare de Canton, les privilèges des Mandchoux seront abolis.

Les troupes d'occupation

Jusqu'à ce que les forts soient rasés, on laissera une garnison de 6,000 hommes à Tien-Tsin et dans le district, l'Allemagne, l'Angleterre, la France et le Japon fournissant réciproquement 1,400 hommes, et l'Italie 400. La France, la Russie, l'Angleterre et l'Allemagne laisseront chacune 300 hommes à San-Haï-Kouan ; l'Italie, une compagnie.

Tant que des forces étrangères occuperont le territoire chinois, les commandants militaires auront pleins pouvoirs sur l'administration civile, suivant le principe établi par la Conférence de La Haye.

Outre les forces ci-dessus indiquées, des vaisseaux de guerre stationneront dans la rivière du Peï-Ho pour protéger les communications avec la flotte internationale de Takou.

Au Transvaal

La Situation

De nombreux rapports militaires et des lettres d'officiers sont arrivés ces jours-ci de l'Afrique du Sud. Ils dépeignent tous la situation sous un jour très sombre et témoignent d'un profond découragement.

L'état sanitaire est déplorable. Il y a en ce moment plus de 35,000 hommes de troupes anglaises dans les hôpitaux de l'Afrique du Sud. Le 3^e régiment de dragons de la garde dont l'effectif a été réduit à 400 hommes, a 135 malades à l'hôpital.

La liste quotidienne des pertes comprend 2 tués, 13 blessés, 11 morts de maladie, 8 morts sur les transports, 30 officiers rapatriés.

INFORMATIONS

Finances

Le ministre des finances vient de prendre une mesure qui est du plus haut intérêt pour le commerce des boissons. Jusqu'ici les marchands de vins en gros n'avaient été admis à se faire délivrer sans déplacement des laissez-passer de régie que pour les livraisons qu'ils effectuaient par quantité de moins de vingt-cinq litres. Dès que cette limite était dépassée, ils étaient tenus de se rendre à la recette buraliste des contributions indirectes ; de là des dérangements fréquents, des pertes de temps toujours fâcheuses, souvent onéreuses, une complication excessive dans leur commerce. A l'avenir, ces désagréments leur seront évités. Le ministre a, en effet, autorisé l'administration des contributions indirectes à remettre aux négociants qui en feront la demande, des registres de congés d'où ils pourront détacher eux-mêmes sans aller à la recette buraliste, les titres de mouvement nécessaires pour tous leurs envois de vins ou de cidres, quelle qu'en soit l'importance, lorsque ces envois comportent le droit de paiement du droit au départ. Ils se trouveront ainsi affranchis de toute sujétion gênante pour la grande généralité de leurs expéditions.

La Vente de Secrets de Fabrication

Marandon, sur lequel pèsent des charges accablantes, continue à faire preuve d'un cynisme effrayant.

On a la certitude que des personnages étrangers, probablement des officiers, sont venus à Commeny à la suite du voyage de Marandon en Allemagne. Dans le courant du mois de février dernier, on vit un soir,

vers sept heures, arriver par le train de Montluçon, Marandon accompagné de quatre messieurs fort bien mis, portant chacun sous le bras une serviette en maroquin noir. Le groupe traversa rapidement Commeny et se rendit chez le Manchot. Dans la nuit, les quatre personnages disparurent mystérieusement.

Si on rapproche ce fait de la présence chez Marandon et Givonnet de cartes de visites d'officiers étrangers, on est tout naturellement amené à conclure que ces gentlemen étaient probablement quatre de ces officiers.

A l'Académie Française

Jeudi, a eu lieu à l'académie française la réception de M. Berthelot, l'illustre chimiste, membre de l'académie de médecine, et secrétaire perpétuel de l'académie des sciences.

M. Berthelot occupe le fauteuil devenu vacant par la mort de M. Joseph Bertrand.

M. Jules Lemaitre a répondu au discours de M. Berthelot qui avait pour parrain MM. de Freycinet et Ludovic Halévy.

Le discours de Remiremont

Du Rappel :

« Les agences qui ont rendu compte de la réunion tenue dimanche dernier à Remiremont, au cours de laquelle M. Méline a prononcé son discours, ont dit qu'une foule considérable avait applaudi les déclarations de l'ancien président du conseil. Et les dépêches ajoutaient que la plupart des maires du département des Vosges s'étaient rendus à la réunion de Remiremont.

« Tout cela est absolument inexact : six cent cinquante personnes environ, la plupart habitant Remiremont, ont assisté à la réunion. Quant aux maires, ils étaient onze présents, sur cent dix que compte le département des Vosges. Mais ce qui est remarquable, c'est que les maires vraiment républicains s'étaient abstenus. Voilà la stricte vérité. »

La retraite des gendarmes

Une réunion de gendarmes retraités a été tenue à Marseille, elle a adopté l'ordre du jour suivant :

« Les gendarmes retraités domiciliés à Marseille, réunis en assemblée générale au nombre de deux cents environ, à la brasserie Colbert, décident de solliciter respectueusement des pouvoirs publics l'unification de leur pension à 800 fr. par an, qu'ils aient été gradés ou non avant leur entrée dans l'arme, et sans préjudice des majorations accordées par la loi. »

L'assemblée a adopté également une proposition tendant à solliciter des camarades domiciliés au dehors, de mettre tout en œuvre, non-seulement pour créer des sous-comités affiliés à celui de Marseille, mais pour obtenir des trésoriers-payeurs généraux et receveurs particuliers des finances l'état des intéressés en retraite dans chaque département, afin de dresser une statistique complète.

Les crimes de l'alcool

Une discussion tragique s'est élevée le 1^{er} mai, à trois heures de l'après-midi, à l'auberge Grimont, place de la Préfecture, à Troyes, entre cinq consommateurs ivres.

Un de ceux-ci, M. Schaeffer, a frappé d'un coup de couteau au défaut de l'épaule le patron de l'établissement, qui est tombé ensanglanté.

Schaeffer a pris la fuite et a été arrêté à Belfort, sur télégramme du parquet de Troyes.

L'état de Grimont est désespéré.

Une nouvelle mer morte

L'explorateur suédois Syen Hedin a découvert, dans le Thibet, une « mer morte » qui offre beaucoup d'analogie avec celle de la Palestine. Elle est d'une étendue immense et se signale surtout par cette particularité qu'elle est, pour ainsi dire, saturée de sel. Les rames des barques se couvrent immédiatement d'une couche cristalline. Le fond de la mer n'est qu'une vaste croute de sel.

Une mutinerie

Le trois-mâts français *Anjou*, du port de Nantes, armateur M. Guyon, capitaine M. Lecleurer, monté par 22 hommes d'équipage, allant de Norrshild à Saint-François, avait fait relâche à Cherbourg pour toucher les primes de navigation. Au moment de quitter la rade, dix marins refusèrent de manœuvrer, sans motifs. Pour prévenir la mutinerie, le capitaine avisa le préfet maritime qui fit arrêter les réfractaires par les gendarmes. Le tribunal maritime vastatoer. Le capitaine a demandé à Nantes de nouveaux hommes.

Jockey assommé en Wagon

M. E. Roberts, ancien jockey, qui a pris sa retraite et vit en rentier, se trouvait mercredi dans l'après-midi aux courses de Colombes.

Il avait joué, gagné et encaissé une forte somme.

De jeunes employés de commerce qui avaient perdu, eux, mais qui avaient vu M. E. Roberts gagner et encaisser, ne le perdirent pas de vue, et lorsque celui-ci monta à sept heures et demie dans le train pour retourner à Paris, ils montèrent dans le même wagon que lui.

Dès que le train quitta la gare d'Asnières, ces jeunes gens se jetèrent sur leur compagnon, absorbé dans la lecture d'un journal sportif, et à coups de poing, à coups de pied à coups de canne plombée, se mirent en devoir de l'assommer, puis le dépouillèrent de tout l'argent qu'il avait sur lui, et qui s'élevait à plusieurs centaines de francs.

Roberts, étendu au fond du wagon, baignant dans son sang, qui s'échappait de plusieurs graves blessures reçues à la tête, s'était évanoui. Lorsque le train fut sous le tunnel des Batignolles, ses agresseurs, furtivement, quittèrent le wagon et se glissèrent sur l'impériale d'un wagon voisin. Dès l'arrivée en gare Saint-Lazare, ils prirent leur volée dans toutes les directions.

Malheureusement pour eux Mme B..., commerçante, qui revenait elle aussi des courses, et qui se trouvait dans le compartiment voisin du compartiment où avait eu lieu l'agression, avait suivi à travers la petite vitre de la cloison toute la scène. Elle n'avait pas osé faire retentir la sonnerie d'alarme et arrêter le train, mais elle avait très bien vu dans la nuit du tunnel les agresseurs s'enfuir et grimper sur une impériale.

Dès que le train pénétra dans la gare, elle appela par ses cris des employés, donna les signalements, et, grâce à ses indications, deux des employés de commerce

auteurs de l'agression furent immédiatement arrêtés.

Conduits devant M. Escourrou, commissaire de police, chef du service spécial de la gare Saint-Lazare, ils ont fait des aveux. Ils avaient d'ailleurs sur eux deux billets de banque volés à Roberts.

Le magistrat les a fait diriger sur le dépôt. Quant au blessé, il a été conduit dans un état grave à son domicile.

Une concierge trop dévoué

Au mois de février dernier, on arrêtait à Bruxelles, la veuve Millet, concierge au 18, rue Dufresnoy, à Passy, partie en Belgique en compagnie de son ami Rollin, après avoir dévalisé un de ses locataires, M. O..., qui était en voyage. Hier le juge d'instruction a interrogé cette inculpée. La veuve Millet a trouvé tout à fait extraordinaire qu'on lui fit un crime d'un acte qu'elle avait considéré comme tout à fait naturel.

« Mais, a-t-elle dit, je n'ai jamais eu l'intention de voler. J'ai dévalisé, il est vrai, l'appartement de M. O..., banquier, mais cela je le faisais tous les jours quand un de mes locataires s'absentait. J'estimais que les valeurs, bijoux ou objets d'art qui se trouvaient chez lui ne devaient pas rester improductifs; je les prenais et les engageais. Quand le locataire devait rentrer je remettais tout en place.

« Malheureusement, M. O... fut de retour avant la date qu'il m'avait indiquée en partant, et quand j'ai appris son arrivée, il était trop tard pour pouvoir dégager les objets que j'avais pris dans son appartement. C'est uniquement à cause de cela que je suis partie, entraînant mon ami avec moi. Je considère que c'est un crime de laisser des objets ou valeurs improductifs alors qu'on peut en retirer un bénéfice. »

Et attendant sa comparution devant le jury, le juge a envoyé à Saint-Lazare cette concierge vraiment trop dévouée à ses locataires.

Dramatique Suicide

Henri-Aimable Bourdonnais, âgé de 29 ans, maçon au village de Lamouzière (Creuse), s'est suicidé en se tirant un coup de fusil dans le côté gauche et est mort dix minutes plus tard dans d'atroces souffrances.

Alité depuis plusieurs jours, Bourdonnais venait de recevoir la visite de M. Mazon, docteur à Auzances. A peine le médecin était-il parti que le malade demanda à boire de l'eau. Sa mère ayant refusé de lui en donner, Bourdonnais se leva de force et sans prendre le temps de s'habiller, il alla dans une petite maison, où il se barricada pour que les voisins accourus ne puissent pas l'empêcher de boire.

Comme l'on avait enfoncé la porte, le malheureux s'empara d'un fusil et s'en tira un coup dans le côté.

Ce suicide a produit dans la région une pénible émotion.

CHRONIQUE LOCALE

Concours de Greffage

Un concours de greffage aura lieu le 9 mai à Peyrilles. Les jeunes gens qui veulent y prendre part doivent se faire inscrire et s'adresser à M. le Secrétaire de la mairie de Peyrilles.

Nous rappelons à ce sujet qu'en dehors des dix primes offertes, les diplômés reçus par les lauréats peuvent leur servir pour obtenir pendant leur service militaire une permission pour la période des travaux de greffage.

Fête de l'Ascension 16 Mai 1901

Extension de la durée de validité des billets d'Aller et Retour

A l'occasion des Fêtes de l'Ascension, les billets Aller et Retour, à prix réduit, qui auront été délivrés aux conditions du tarif spécial G. V. N° 2 du mardi 14 mai inclus, au lundi 20 mai inclus, seront valables pour le retour jusqu'aux derniers trains du mardi 21 mai.

Les billets de même nature conserveront la durée de validité déterminée par le dit tarif lorsqu'elle expirera après le 21 mai.

CAHORS

Manufactures de l'Etat

M. Albigès, vérificateur des cultures de 2^e classe, à la direction de Cahors, est nommé vérificateur de 1^{re} classe faisant fonctions de contrôleur, à la direction de Périgueux.

M. Rochas, vérificateur de 1^{re} classe, faisant fonctions de contrôleur à la direction de Cahors, est nommé en la même qualité à la direction de Chambéry.

M. Jalabert, vérificateur de 2^e classe à la direction de Périgueux, est nommé en la même qualité à la direction de Cahors.

M. Goudet, vérificateur de 3^e classe à la direction de Grenoble, est nommé en la même qualité à la direction de Cahors.

Contributions indirectes

M. Seppes, surnuméraire des contributions indirectes à Cahors, est nommé commis à Paris.

Grandes Fêtes du 2 juin

Une nouvelle réunion du Comité de la Fête des Fleurs a eu lieu mardi, dans une des salles de l'Hôtel de Ville, un grand nombre de personnes avaient tenu à répondre à l'aimable invitation du sympathique Président de l'*Orphéon*. Les inscriptions sont grandes de ceux qui ont spontanément promis d'orner des voitures, aussi pouvons-nous déjà dire que la Fête du 2 juin sera plus brillante encore que celle de l'an dernier, dépassant toutes les espérances des organisateurs.

Dans les ateliers Cadurciens nous apprenons que les commandes affluent, et c'est

déjà un des bienfaits de ces sortes de Fêtes, qui doivent surtout profiter au commerce et aux ouvriers de notre ville.

L'affluence des visiteurs sera sans contre-dit très grande; en prévision de cette affluence, la Cie d'Orléans étudie en ce moment l'organisation de trains supplémentaires de voyageurs, et nous ne doutons pas qu'elle ne trouve aussi son profit dans le transport d'un nombre plus considérable d'étrangers. Les horaires de ces trains donneront les plus grandes facilités d'arrivée et de retour.

Le Comité du Concours Musical a reçu plusieurs adhésions des Sociétés de la région: Harmonies, Fanfares, Orphéons, Orchestres, Estudiantinas viendront augmenter la gaieté de cette belle journée de plaisir. D'autres adhésions sont encore promises et le Comité, par suite d'une interprétation erronée du Règlement du Concours a été obligé de reporter au 15 Mai le délai extrême d'inscription pour les Fanfares, Estudiantinas, et Orchestres.

Les personnes qui désireront prendre part à la Fête des Fleurs, en ornant une voiture, sont instamment priées de vouloir bien adresser leurs adhésions à M. le Docteur Ausset, Président de l'*Orphéon*, avant le 20 mai.

Obsèques de M. Marcenac

Hier, à 2 heures de l'après-midi, ont eu lieu, à St-Vincent-Rive-d'Olt, les obsèques de M. Marcenac, maire de cette commune, conseiller général du canton de Luzech, officier de la Légion d'honneur.

Un grand nombre d'amis du défunt assistaient à cette cérémonie; beaucoup de couronnes avaient été envoyées; remarquables, celles du 7^e de ligne, dont M. Marcenac fut le médecin-major, de la Société amicale des médecins du Lot, etc.

Les cordons du poêle étaient tenus par MM. Rey, député, Pagès, conseiller d'arrondissement, Marchand, représentant le Préfet, et le docteur Clary.

Toute la population de St-Vincent accompagnait le cercueil.

Au cimetière, cinq discours ont été prononcés par MM. l'instituteur de la commune, au nom de la population de St-Vincent; Rey, député, au nom du Conseil général; Pagès, comme conseiller d'arrondissement de Luzech; docteur Clary, au nom de la Société amicale des médecins du Lot, et docteur Pélassié, ami personnel du défunt.

Voici le discours que M. Rey a prononcé: Messieurs,

Malgré la poignante émotion qui m'opresse je ne veux pas laisser se refermer cette tombe sans adresser un suprême adieu à l'ami sûr et dévoué, au collègue loyal et sympathique, au vieux et ferme républicain que fut M. Marcenac. Mais l'homme de bien dont nous déplorons la perte ne possédait pas seulement les qualités de l'homme public que j'ai pu plus particulièrement apprécier, il était doué aussi à un haut degré de toutes les qualités de cœur et de caractère qui font le bonheur dans la famille et la cordialité dans les relations.

Issu de cette forte race de propriétaires agriculteurs dont la lutte constante contre les éléments hostiles de la nature trempé

SOUS DEUX DRAPEAUX

PAR OUIDA

TROISIÈME PARTIE

XXIII

LE PETIT LÉOPARD DE FRANCE

Mais lorsque cette jeunesse qui rendait tout cela si beau serait passée, et la jeunesse passe vite quand elle s'en va ainsi à la dérive de par le monde, lorsqu'il ne lui resterait plus que l'effronterie, la hardiesse, le vice, la fatigue... ceux qui trouvaient ses plaisanteries charmantes à présent seraient les premiers à jeter de côté, en jurant, la misérable fusée carbonisée d'une existence dont les gerbes dorées aux feux de mille couleurs comme les caprices d'une coquette ne s'élèveraient plus dans les airs pour les enchanter.

— Qui donc a envoyé ces fleurs? — demanda Léon Ramon après un court silence, en promenant ses mains sur les fleurs.

Pour le moment, il était calme; la glace et les heures de repos l'avaient apaisé.

Cecil le lui dit de nouveau.

— Qu'est-ce que Cigarette sait d'elle? — reprit le malade.

Rien, si ce n'est, je crois, qu'elle sait que la princesse Corona a accepté mes échecs

sculptés.

— Ah! je pensais bien que la petite était jalouse, Victor!

— Jalouse?... Ah! bah!... et de qui?

— De tout ce que vous admirez... surtout de cette grande dame.

— Quelle absurdité! — dit Cecil, contrarié. — Cigarette est un petit trouper beaucoup trop vaillant pour penser à de pareilles folies; quant à cette grande dame, comme vous l'appellez, selon toutes probabilités, je ne la reverrai jamais, à moins que ce ne soit au commandement de: Sabres en main! pour saluer, quand elle est à cheval derrière le maréchal à une revue comme je l'ai vue ce matin.

L'oreille fine du malade saisit une inflexion d'impatience dans le ton, dont son interlocuteur lui-même était inconscient.

Il devina la vérité: Cecil ne s'était jamais senti plus mal à son aise à l'ombre des aigles qu'il ne l'avait été quand il avait levé son sabre pour faire le salut en passant avec son régiment devant le drapeau autour duquel l'aristocratie d'Alger était rassemblée près du maréchal et de son état-major, et que les yeux d'azur de la princesse avaient jeté un regard insouciant sur les longues files de chevaux gris de ces chasseurs d'Afrique parmi lesquels il chevauchait comme brigadier.

— Cigarette a raison, — dit Ramon, avec un léger sourire, — votre cœur est avec votre ancien monde. Vous êtes aristocrate jusqu'au bout des ongles.

— Mais non, mon ami; je ne suis qu'un simple chasseur.

— Allons! très bien, gardez votre histoire comme vous l'avez toujours gardée, si cela vous fait plaisir.

Ce que mon ami a été m'importe peu; il me suffit de savoir ce qu'il est actuellement, un bon et fidèle ami.

Quant à cette princesse, le mieux sera qu'elle soit hors de votre chemin, Victor. Les femmes! Ah! grand Dieu! elles sont si fatales? — N'est-ce pas notre folie qui les rend fatales?

— Pas toujours, pas souvent, même. La folie peut venir de nous, mais c'est elles qui la sèment. Ah! ne savent-elles pas comment s'y prendre pour l'éveiller et l'exciter; ne savent-elles pas comment souffler le feu, brûler, leurrer, percer, désaltérer, enflammer, mordre, piquer! Grand Dieu! elles savent tout cela si bien... que leur esprit doit sortir de l'enfer, on le croirait, du moins.

Ses grands yeux brillaient comme le feu, sa poitrine creuse était haletante, la sueur perlait sur ses tempes.

Cecil chercha à le calmer, mais ses paroles se précipitaient avec le torrent impétueux des souvenirs passionnés qui venaient de s'élever devant lui.

— Savez-vous ce qui m'a amené ici? Non! Pas plus que je ne sais ce qui vous y a amené vous-même, quoique nous soyons amis intimes depuis de longues années. Eh bien! c'est à cause d'elle. J'étais artiste. Je n'avais pas d'argent, et très peu d'amis: mais j'avais la jeunesse, de l'ambition, j'avais je crois du génie, jusqu'au moment où elle a tout détruit.

J'aimais mon art d'un grand amour et j'étais heureux. A Paris même on peut être heureux sans fortune, tant qu'on est jeune.

La gaieté de la barrière... les scènes grotesques des Halles... les baraques du jour de l'an... la foule brillante à minuit sous les becs de gaz des boulevards... les éclats de musique sortant des cafés... les religieuses grises, qui trottaient dans la neige... les dimanches d'été sous le feuillage où nous rîions comme des enfants... les rêveries silencieuses dans les galeries du Louvre... rêveries que nous emportions chez nous et qui illuminaient notre mansarde de l'éclat de leurs visions, on était heureux avec cela... heureux! heureux!...

Ses yeux étaient restés fixes devant lui sur le mur blanc et uni, tandis qu'il parlait, comme si les objets que ses paroles esquissaient si faiblement étaient peints avec leurs vives couleurs sur cette surface terne et opaque.

C'était bien ce qui avait lieu, en effet, tandis que sa mémoire lui rappelait les innombrables heures passées de sa jeunesse.

— J'étais heureux... jusqu'au moment où elle arrêta son regard sur moi, — reprit-il, en précipitant ses paroles avec un accent fiévreux dans la voix. — Pourquoi vint-elle troubler mon repos?

Elle avait tout pris dans ses filets dorés: nobles, princes, poètes, soldats, elle les avait tous rassemblés autour d'elle.

(A suivre).

vigoureusement le caractère, M. Marcenac s'était élevé peu à peu par le travail, la persévérance, le sentiment du devoir, à une situation enviable et honorée. Entré dans la médecine militaire, il parcourut brillamment les diverses étapes de sa carrière et, quand l'âge de la retraite sonna, il était parvenu au grade de médecin-major de 1^{re} classe et avait conquis la croix d'officier de la Légion d'honneur.

De goûts simples et modestes, le cœur encore plein des souvenirs de l'enfance et des premières occupations de sa vie, il se retira dans sa commune natale pour laquelle il avait toujours conservé une affection filiale et s'y livra avec une ardeur que l'âge n'avait pas affaiblie, mais qui dépassait parfois ses forces, à la culture si attachante de la vigne.

Il vivait là en philosophe et en sage, réalisant le modèle le plus parfait du soldat laboureur. Il aurait voulu rester ignoré au milieu des siens, couler paisiblement ses derniers jours, après la vie agitée du régiment, dans la calme tranquillité des champs. Mais ses compatriotes qui connaissaient sa valeur, qui sentaient que son expérience et son intelligence pourraient leur être utiles et tenaient, du reste, à lui donner un témoignage de leur estime et de leur sympathie, s'empressèrent de le porter à la mairie et lui confièrent successivement le mandat de conseiller d'arrondissement et celui de conseiller général qu'il remplit avec la conscience la plus scrupuleuse.

Il était d'ailleurs en communion d'idées avec ses électeurs. Né au milieu du peuple il le comprenait et l'aimait; il avait l'âme d'un vrai républicain. Le soldat n'avait pas étouffé en lui le citoyen. Témoin de l'infâme coup d'Etat du 2 Décembre 1851, le spectacle de la constitution violée, de la liberté confisquée, du despotisme triomphant l'avait non seulement profondément attristé, mais révolté. Les terribles désastres qui furent la conséquence de ce règne néfaste ne firent que le fortifier dans le culte des institutions libres et la haine de toutes les tyrannies, et c'est avec joie qu'il applaudit à l'avènement de la République.

La démocratie du canton de Luzech perd en lui un serviteur aussi sincère que désintéressé. L'exemple d'une vie si bien remplie, si digne, si utile ne sera pas perdu. Ceux qui auront l'honneur de lui succéder sauront, j'en suis sûr, s'en inspirer pour le plus grand bien de leurs concitoyens.

Et maintenant, mon cher collègue et ami, dormez en paix votre dernier sommeil. Cette foule émue et affligée qui est accourue de toutes parts pour vous donner un témoignage de son affection et de son respect, ces larmes, ces sanglots attestent les vives sympathies que vous vous étiez acquises et les profonds regrets que vous laissez après vous. Puisse ce touchant hommage apporter quelque consolation à votre famille désolée, dans l'irréparable malheur qui vient de la frapper et qu'elle reçoive ici l'expression de la grande part que je prends à son immense douleur.

Transfert de Prisonniers

Félix Lagarde et Maria Vialas, veuve Miquel, condamnés le 29 mars dernier par la cour d'assises du Lot à dix ans de travaux forcés et sept ans de la même peine, pour crime d'empoisonnement, ont été transférés, jeudi matin, le premier à Saint-Martin-de-Ré et la deuxième à Montpellier.

Jean-Pierre Attalès, condamné à cinq ans de réclusion, le 26 mars, pour tentative de meurtre, a été transféré le même jour à Thouars.

Viande de Boucherie

Voici l'état officiel des animaux abattus pendant le mois d'avril dernier pour la boucherie :

63 bœufs, pesant 40,934 kilos ; 40 vaches, pesant 15,696 kilos ; 850 moutons, pesant 23,253 kilos ; 142 veaux, pesant 13,975 kilos ; 16 pores, pesant 1,575 kilos ; 9 chevaux ou mulets ; 1 âne.

Soit au total 1,120 animaux de races et de qualités diverses, pesant ensemble, chevaux, mulets et ânes non compris, 95,433 kilos, qui ont été livrés à la consommation.

Tribunal correctionnel.

Audience du 2 mai

Rebellion. — Les époux Andissac, de Vers, au cours d'une perquisition faite chez eux par M. Pinel, contrôleur de culture des tabacs, et quatre autres agents de l'administration, ont fait une rébellion des plus sérieuses. Poursuivis pour ce délit et en raison de l'attitude repentante des deux inculpés, le tribunal les a condamnés à six jours de prison chacun, avec application de la loi Bérenger.

Ils sont en outre condamnés conjointement et solidairement, en raison de la contrevention de fabrication de tabac de contrebande, à 100 fr. d'amende chacun.

Vol à la tire. — Jeanne Soullignac, épouse Bousquet, âgée de 46 ans, cultivatrice au hameau de Couvins, commune Montcuq, dont nous avons annoncé l'arrestation pour vol d'un porte-monnaie sur la place du Marché, au préjudice de Mme

Séraphine Brousse, épouse Moles, propriétaire au hameau de Pujol, commune de Pern, est condamnée à quinze jours de prison.

Rebellion et ivresse publique. — Pierre-Emile Griffel, âgé de 40 ans, domestique, demeurant en dernier lieu chez Mme veuve Alazard, à Labéraudie, commune de Cahors, actuellement sans résidence connue, est prévenu d'avoir, le 7 avril dernier, résisté avec violence et voies de fait envers les agents de police Courréjou et Dégans, agissant pour l'exécution des lois, et dans les mêmes circonstances et lieu, été trouvé sur une place publique en état d'ivresse manifeste, est condamné par défaut à six jours de prison.

Vol. — Louis Sourrou, âgé de 41 ans, né à Larnagol, qui s'est rendu coupable d'un vol d'un matelas, déposé dans une grange, appartenant à son maître, M. Antoine Bons, propriétaire au faubourg Cabessut, est condamné à huit jours de prison avec application de la loi Bérenger.

Coups et blessures. — Marcelle G..., épouse L..., âgée de 38 ans, marchande à Montauban, a porté des coups et fait des blessures graves au visage de M. Germain Lauriac, marchand drapier à Villefranche (Aveyron), le 27 mars dernier, jour de foire à Beauregard.

Malgré ses dénégations et ses larmes, le tribunal a condamné l'inculpée à six jours de prison, en la faisant bénéficier de la loi Bérenger.

Musique du 7^{me} de ligne

PROGRAMME DES 2 ET 5 MAI 1901.

Allegro Militaire,	Schummel
Adolphe et Cara (Ouv ^{re})	Dalayrac
Les Jolies Viennoises (Valse)	Ziehrer
Haydée (Fantaisie)	Auber
La Mascotte (Quadrille)	Audran

De 4 h. 1/2 à 5 h. 1/2. (Allée Fénelon)

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Du 2 au 4 mai 1901

Naissance

Lagrange, Georges-Eugène, impasse Du-four, 7.
Séval, Aloysse-Casimir-Périer, rue de la Liberté 17.

Mariage

Gajeau Gervais-Jean, typographe et Soulié Jeanne-Mathilde, sans profession.

Décès

Courrech Pierre, cultivateur, 70 ans, célibataire à l'hospice.
Soulladié Guillaume-Nicolas, soldat au 7^e de ligne, 23 ans, célibataire, à l'hospice.

Elle est si contente. — Villiers (Vosges), le 13 mai 1900. J'ai été si contente d'avoir été guérie par les Pilules Suisses d'une maladie d'estomac dont je souffrais depuis longtemps, que j'ai voulu employer pour un gonflement douloureux au genou le Baume Victor préparé également par M. A. Hertzog, pharm., 28, rue de Grammont à Paris. Ce médicament m'a radicalement guérie. M^{me} DUFOUR (Sign. lég.).

Arrondissement de Cahors

PRADINES. — Construction d'une école mixte à Labéraudie. — Adjudication : 19 mai 1901.

Montant des travaux : 10.813,67.
Cautionnement : 500 fr.
Visas des certificats : M. Edmond Fourrier, architecte 3, allées Fénelon à Cahors.

PUY-L'ÉVÊQUE. — Cours ordinaires sur les bœufs et sur les porcs.

Moutons gras, 65 centimes le kilo ; autres moutons ou brebis, de 12 à 25 francs l'an.
Oisons, de 3 fr. 50 à 4 fr. 50 la paire ; canetons méteils, entre 2 fr. et 2 fr. 50 la paire ; communs, de 1 fr. 25 à 1 fr. 50 la paire.
Lapins domestiques, environ 25 centimes la livre.
Œufs, 0 fr. 45 centimes la douzaine.
Volaille, environ 55 centimes la livre.
Blé, de 12 à 13 fr. 50 les 4/5 ; maïs, 12 fr. les 4/5.

LUZÉCH. — Succès scolaires. — Au concours du surnumérariat des postes et des télégraphes, dont les résultats viennent d'être donnés, l'école primaire supérieure de Luzech a eu trois élèves reçus sur quatre présentés.

Ce sont par ordre alphabétique : MM. Paul Bousquet, de Fajoles ; Joseph de Jauf-

frau, de Salviac, et Camille Roaglié, de Cahors.

LAUZÈS. — La foire. — La foire du 28 à Lauzès était très petite, à cause du mauvais temps, il s'est fait beaucoup de marchés au foirail des bœufs avec des prix assez rémunérateurs. Les agneaux étaient recherchés à de bons prix. Les oisons et les canards se vendaient très chers.

En somme petite foire, mais assez bonne.

Arrondissement de Figeac

LATRONQUIÈRE. — Accident de voiture. — Quelques instants avant d'arriver à Gorses, le cheval du courrier qui fait le service de Latronquière fut effrayé par la vue d'un âne étique appartenant au sieur Plantou.

Le cheval d'un bond sauta un mur de plus de deux mètres de hauteur pour aller s'abattre dans un pré. Le conducteur et un voyageur quise trouvait à côté furent projetés assez loin en avant. Les blessés furent soignés au domicile de M. Béjou propriétaire à Labessière. Aujourd'hui leur état n'a rien d'inquiétant.

Arrondissement de Gourdon

LABASTIDE-MURAT. — Pendant l'orage qui s'est déchaîné samedi, 27 courant, sur le canton de Labastide-Murat, la foudre est tombée sur la grange du sieur Delfour à Gerles, commune de Saint-Sauveur-la-Vallée ; elle a tué une jument qui paissait derrière la grange.

VAILLAC. — La foire. — La foire de Vaillac, qui a eu lieu le 30 avril, a été très médiocre ; petit à petit les foires des communes se perdent, Les chefs-lieux de canton absorbent tout.

CAVAGNAC. — Pendue. — Ces jours derniers, la nommée Jeanne Tourneryrie, épouse Landon, âgée de 58 ans, ménagère à Cavagnac, a été trouvée pendue dans sa grange. Lorsque l'on s'est aperçu de sa disparition, on s'est mis à sa recherche et elle a été trouvée pendue à une poutre, ne donnant plus signe de vie.

On ignore les causes qui ont poussé cette malheureuse femme à se donner la mort.

Les constatations légales ont été faites par la gendarmerie de Vayrac.

Chez nos voisins

RODEZ (Aveyron). — Chûte mortelle. — Mardi soir, vers deux heures, les nommés Joseph Maviel, âgé de quarante-neuf ans, et Emile Dupuy, âgé de dix-neuf ans, travaillaient sur la toiture de l'un des bâtiments des haras. Pendant qu'ils se tenaient tous les deux sur la même échelle, celle-ci se décrocha et entraîna la chute des deux malheureux ouvriers, qui tombèrent sur le chemin de la Boriette, d'une hauteur de dix mètres. Les deux victimes, relevées sans connaissance, reçurent les soins de M. le docteur Bonnefons et furent ensuite transportées à l'hospice. Maviel, qui s'était fracturé l'épine dorsale, est mort vers six heures. Son compagnon, plus heureux, sera rétabli après quinze ou vingt jours de repos.

BULLETIN FINANCIER

Le mouvement de hausse qui s'est produit après la liquidation s'est accentué aujourd'hui grâce à une activité notable dans les transactions.

Le 3 0/0 a passé de 101,55 à 101,85 ; le 3 1/2 de 102,02 à 102,35, l'amortissable finit à 100,30.

Le mouvement s'est fait sentir sur nos Sociétés de Crédit. Le Comptoir National d'Escompte est ferme à 579, le Crédit Foncier a repris de 10 fr. à 680, le Crédit Lyonnais s'est avancé à 1.060, la Société générale à 615.

Les Chemins n'ont pas varié.

Le Suez sans changement est à 3.760.

Parmi les fonds étrangers, l'Extérieure clôture à 73,27, l'Italien à 96,50, le Portugais à 25,65, le Russe 3 0/0 1891 à 85,75, le Turc D cote 25,50 et la Banque Ottomane 557.

Au comptant les actions de la compagnie Urbaine d'Éclairage par le Gaz Acétylène sont à 154. Les actions « Lumière North American Cy Ltd » sont en hausse à 39 et 40 fr.

En Banque signalons la hausse des actions Pétrole Moesi-Hir qui sont demandées à 269.

A Bruxelles, l'Internationale de Tramways Capital, est en hausse à 303,75, dividendes de 232,50, les privilégiées Clouterie du Globe sont à 185 et les ordinaires à 182,50, la Belge Roumaine de Transport Capital cote 190.

Bulletin météorologique

DATES	TEMPÉRATURE		Pression atmosphérique réduite au niveau de la mer	Temps
	maxima	minima		
3 Vend.	+ 18	+ 11	770,5	Pluie.
4 Sam.	+ 19	+ 10	778	Beau

Altitude moyenne de Cahors (Lycée), 128 mètres au-dessus du niveau de la mer.

Temps probable : Variable.

D^r HERBEAU.

DANS LE MARIAGE.

Quelques problèmes, maintenant faciles à résoudre.



Enfant BODIN-RENOUX

Il se présente bien souvent dans le mariage certains problèmes assez semblables à celui dont on parle en la lettre suivante :

Garches (Seine-et-Oise), le 20 Août 1899.

Messieurs. Il y a quelques mois, ma femme qui se trouvait dans une situation intéressante, qu'elle avait supporté jusque-là sans fatigue, fut subitement prise de violents maux de tête, et d'estomac. Elle n'avait pas d'appétit, était constamment harassée de fatigue, constamment triste et abattue, et son état nous inquiétait d'autant plus que nous croyions un accouchement avant terme.

De nombreux remèdes avaient été employés en vain, et nous ne savions plus que faire lorsque l'Emulsion Scott fut ordonnée à ma malade de façon à la fortifier et à lui donner de l'appétit.

Cette préparation réussit à merveille, dès les premiers jours de son emploi, ma femme se sentit beaucoup mieux, l'appétit revint, les douleurs d'estomac disparurent, bref, elle put supporter sans le moindre malaise sa grossesse qui avait été si gravement compromise.

Qu'il me soit permis de vous dire que nous avons maintenant un beau bébé qui se porte à merveille et que votre excellente Emulsion Scott y a contribué pour une large part.

Je vous prie d'agréer, Messieurs, l'expression de mes sentiments distingués. Bodin-Renoux.

Une des qualités essentielles de l'Emulsion Scott c'est de donner force et vitalité à tous nos organes et augmenter ainsi le pouvoir de résistance du système entier. Dans les cas tels que celui ci-dessus relaté, l'Emulsion Scott aide prodigieusement la nature et assure la naissance naturelle des enfants.

Pour les malades affaiblis, médecins et sages-femmes préconisent l'Emulsion Scott comme le meilleur remède qu'ils doivent employer ; mais ceci en leur spécifiant toujours bien de n'acheter que la véritable, elle seule au monde pouvant leur rendre la santé.

Vous la reconnaîtrez à notre marque de fabrique qui se trouve sur chaque flacon authentique. Vous serez largement récompensés de la peine que vous aurez prise en ne négligeant pas cette recommandation, par les bons résultats que vous en obtiendrez.

Echantillon d'essai sera envoyé franco contre 0 fr. 50 de timbres adressés à : Delouche et C^{ie}, 10, rue Gravel, Levallois-Perret (Seine).

LES HÉMORROÏDES

Peu de personnes ignorent quelle triste infirmité constituent les hémorroïdes car c'est une des affections les plus répandues, mais comme on n'aime pas à parler de ce genre de souffrances, même à son médecin, on sait beaucoup moins qu'il existe, depuis quelques années, un médicament, l'Elixir de Virginie, qui les guérit radicalement et sans aucun danger. On n'a qu'à écrire, 2, rue de la Tacherie, Paris, pour recevoir franco la brochure explicative. On verra combien il est facile de se débarrasser de la maladie la plus pénible, quand elle n'est pas la plus douloureuse. Le flacon, 4 fr 50, franco.

Nous prions nos abonnés en retard de vouloir bien nous couvrir au plus tôt du montant de leur abonnement par un mandat sur la poste.

LE SANG DES BOTZARIS

PAR NOEL GAULOIS

VIII

LE JUIF YACOPOULO

Antonios avait emmené ses nouvelles connaissances dans une auberge, près du port, où tous trois s'étaient installés devant une outre de vin de Chypre.

— Qué ! ça sent un peu le bouc, ce vin, mais ce n'est pas mauvais, c'est chaud sur l'estomac ! Goûte un peu, Aimable.

Aimable Doucet obéit docilement et vida son gobelet.

— Qu'as-tu à m'apprendre sur le capitaine ? demanda Antonios.

— Troune de l'air ! tu es pressé, camarade. Eh bien ! j'y arrive. Tu sais que je fais partie avec Aimable Doucet, ici présent, du corps des Philhellènes. Pécaïre, il n'en reste guère, de ce corps. Presque tous sont morts à Péta. Mais voilà, le matin de la bataille, on s'est aperçu que quatre de nos compagnons manquaient à l'appel : un Italien, un Anglais et une tête carrée, plus un brave garçon, un Français de France que le capitaine Pontac aimait beaucoup. Marcel, le pauvre, il n'était

pas capable d'être parti par peur ; les autres non plus, mais celui-ci, nous y tenions. Té, c'est assez naturel, un compatriote...

— Un Français nommé Marcel ? je le connais, dit Antonios.

— Je te crois, mon bon ! Qu'est-ce qui ne connaissait pas Marcel, un si brave enfant ? Il avait donc disparu. Dans la débâcle, on n'a plus pensé à lui, mais depuis que nous sommes à Missolonghi, notre capitaine nous a chargés, Aimable et moi, de le retrouver.

— Et tu l'as retrouvé ?

— Comme tu dis, camarade. Le pauvre, il est prisonnier de cette canaille de Gogos, les autres aussi. Ils ne sont pas seuls ; il paraît qu'ils sont gardés avec deux autres particuliers dont l'un, ai-je appris, serait le capitaine que tu m'as nommé tout à l'heure.

— Empresterios ?

— Oui, le capitaine Empresterios.

— Mais comment as-tu pu savoir tout cela ?

— C'est bien simple, tu y vas voir. Mon camarade Aimable Coucet et moi, quand notre gascou de capitaine nous a eu dit : « Mes enfants, vous êtes les plus courageux et les plus malins, il faut savoir ce qu'est devenu Marcel, » nous avons pensé tout de suite : « Puisque le petit ne nous a certainement pas quittés de plein gré et que nous ne le voyons plus, c'est qu'il est mort ou prisonnier.

— Les Turcs ne font pas de prisonniers ! dit Antonios.

— Après la bataille, non ! ça les amuse, ces gens, de couper les têtes — mais notre camarade n'a pas été tué dans le combat, puisqu'il

avait disparu avant. Nous avions dans l'idée qu'il avait dû être enlevé pendant la nuit qui a précédé l'assaut. Enfin, matelot, tu comprends que s'il était mort, le pauvre, il n'avait plus besoin que de nos prières ; mais s'il était en vie, nous pouvions l'aider encore plus efficacement... Tu saisis ?

— Oui, l'idée valait d'être vérifiée.

— Nous l'avons vérifiée, matelot, et nous avons eu grandement raison, comme tu vas voir. Des prisonniers, n'est-ce pas, si les Turcs en avaient fait, ils les auraient encore ? Ils nous ont poursuivis assez vivement pour n'avoir pas détaché un convoi de leurs troupes. Si nous devions retrouver Marcel, c'était donc dans le camp d'Omer Vrione qui investit la ville.

— Oui, mais le camp est gardé !

— Justement ! Je dis à Aimable Doucet, ici présent : Puisque les Turcs ont la gentillesse d'envoyer se promener, à l'extrémité de leurs lignes, des braves garçons pour voir ce qui se passe, m'est avis troun de l'air ! que ce serait bien bêtas de ne pas en profiter.

— Comment cela ?

— Tu vas voir, matelot. Aimable Doucet fut de mon avis. Il est toujours de mon avis, Aimable Doucet. « Profitons-en, » qu'il me dit. Bien. Il y a huit jours, pendant que la vieille lune était allée rejoindre les anciennes et que la nouvelle était encore en train de se donner un coup d'astiquage avant de montrer son minois, Aimable et moi nous allâmes faire un tour du côté des Turcs, histoire de voir si ces gens-là avaient la langue bien pendue, ou si,

de préférence, ils la mettaient dans leur poche.

— Vous êtes allés dans leur camp ?

— Comme tu dis, collègue ! Nous voici donc partis, Aimable et moi. Il n'y avait pas un petit quart d'heure, que nous barbotions dans le marécage, quand je distingue vaguement dans l'ombre quelque chose qui remuait. « Bon ! que je dis : Aimable, tiens-toi bien, voici de la société. »

— C'était un Turc !

— Tu l'as deviné, coquinasse ! « Il faudrait savoir s'il veut causer, fis-je. Va donc voir ça, Aimable, parce que, moi, tu comprends, si je le touche, je l'écrabouille ; et une fois en marmelade, il sera mal disposé pour tailler la bavette, tandis que toi, qui as la main légère, tu le cueilleras comme un papillon, sans lui froisser les antennes. »

— C'était sage, en effet, dit Antonios en souriant.

— Voilà donc Aimable qui s'avance doucement, poliment, en faisant des salamalecs que le Turc en reste interdit. Aimable lui prend une main, lui prend la seconde, les met toutes deux dans une des siennes et serre amicalement. Alors nous avons vu que le Turc parlerait et qu'il avait une belle voix. Mais comme ce n'était pas encore le moment de jaccasser, Aimable lui ferma la bouche d'une chiquenaude sous le menton... Il était très intelligent, ce Turc, il comprit de suite, bagasse !

(A suivre).

La Maison LABAT, 25^e-année
33, Boulevard du Temple, Paris. Traite spécialement la vente et l'achat de Propriétés, Châteaux, Industries, Commerces, Prêts, Commandites, Associations.

Toute affaire proposée est étudiée sur place. Affaires Contentieuses (Discretion absolue).

LE VÉRITABLE
EXTRAIT DE VIANDE
LIEBIG
est un
PUR JUS de VIANDE de BŒUF
TRÈS CONCENTRÉ
dont l'Utilité dans la Cuisine journalière est **incontestable.**
SE VEND CHEZ TOUS LES ÉPICIERS ET MARCHANDS DE COMESTIBLES.

Minerai de soufre de Biabaux

Pour remplacer avantageusement et économiquement les sulfatés liquides, composé à l'état naturel de **Soufre natif**, de **Sulfate de chaux** et de **Schiste bitumineux**.

Tel qu'il sort de la carrière, il est un préservatif infailible contre la **Gelée printanière** et l'**Oïdium** ; c'est un insecticide de premier ordre pour la Vigne, les Arbres fruitiers et les Plantes potagères.

Mélangé à 10 0/0 de sulfate de fer, prévient la **Chlorose** et l'**Anthraxose**.

Mélangé à 10 0/0 et 5 0/0 de sulfate de cuivre, prévient le **Mildiu** et le **Black-Rot**.

S'emploie en poudre, par injection au soufflet, à la pelle ou à la main, et réalise une économie de 80 0/0 sur les sulfatés liquides ou les bouillies.

Se méfier des contrefaçons, exiger la **marque LE VOLCAN.**

CAHORS s'adresser à **M. DESPRÈS**, ingénieur Agent général de la Compagnie.

MAISON LOUBEYRE

COIFFEUR-PARFUMEUR

Inventeur breveté S. G. D. G. — Patented en France, Angleterre, Belgique

CAHORS, Boulevard Gambetta, **CAHORS**

Premier Prix à toutes les Expositions Hors concours — Membre du Jury

Cette Maison se recommande par la nouvelle installation de son **Salon de Coiffure** (Hommes et Dames). Elle pratique l'antiseptie comme aucune maison de Paris ou de province ne le fait encore et elle ne craint, de ce chef, aucune concurrence. « **Tout pour l'hygiène** » telle est la devise de la Maison.

LOTION ANTISEPTIQUE DU D^r GELIS

Contre les Pellicules et la chute des Cheveux — Résultat garanti. Prix : 2 fr. 50 et 1 fr. 50. — Flacon n° 2 : 3 fr.

Le propriétaire-gérant : A. COUESLANT.

Bibliographie

JOURNAL DE LA JEUNESSE. — Sommaire de la 1483^e livraison (4 mai 1901).

Le Rubis de Lapérouse, par G. de Beuregard. — Les tombes impériales chinoises. — Les Almanachs, par Louis Barron. — Excursions de vacances, par Louis Rousselet. — Cœur brisé, par M^{me} la Comtesse de Houdetot. — Le Code télégraphique allemand pour les dépêches des soldats. — Un violoniste prodige de sept ans, par Augusta Latouche.

Abonnements : France : Un an, 20 fr. six mois, 10 fr. Union Postale, un an, 22 fr. Six mois, 11 fr. Le numéro : 40 centimes.

Hachette et C^{ie}, boulevard Saint-Germain, 79, Paris, 6^e.

SAINT-NICOLAS. — 22^e année. — Sommaire du n° 22 — du 2 mai 1901.

En guerre ! par Marthe Bertin. — Lachevau-chée vers le bonheur par H. Besançon. — Innocent malgré lui, par Meryem Cécil. — L'Héritage du Fakir, par Eud. Dupuis. — Fanfare par Géraldine Rolland. — Boîte aux Lettres. — Tirelire aux Devinettes. — Concours, etc.

Illustrations de A. Kay vom Rath, Préjelan, Edouard Zier, E. G. Lutz, Does, etc.

Envoi franco d'un numéro spécimen sur demande par lettre affranchie.

Bureaux à la Librairie Ch. Delagrave, 15, rue Soufflot, Paris, et chez tous les libraires.

Abonnements : Paris et départements : six mois, 10 fr. Un an, 18 fr.

TOUR DU MONDE. — Journal des voyages et des voyageurs. — Sommaire du n° 18 (4 mai 1901).

1^o La Mission Hostains-d'Ollone, par le Capitaine d'Ollone.

2^o A travers le monde : Les Progrès de la Colonie portugaise d'Angola.

3^o A travers la nature : L'Eclipse de Soleil du 17 Mai 1901.

4^o La France à l'Etranger : L'Institut catholique de Beyrouth.

5^o Grandes courses de Terre et de Mer : La traversée de l'Atlantique en ballon.

6^o Livres et Cartes.

7^o Conseils aux voyageurs : La Chasse à Java.

— La Grande Chasse, par Paul Combes.

Abonnements : France, un an, 26 fr. Six mois, 14 fr. Union Postale, un an, 28 fr. Six mois, 15 fr. Le numéro : 50 centimes.

Bureaux à la librairie Hachette et C^{ie}, 79, boulevard Saint-Germain, Paris, 6^e.

LE BON JOURNAL

Administration et Rédaction, 26 rue Racine Paris, 6^e. — Sommaire du 2 mai 1901.

V^o Nacla : Chronique. — Edouard Gachot : Le Tombeau de Juliette. — Mathilde Alamic : Norbert Dys (suite). — Henry Kistemackers : La Baronne des Saules (suite). — Alphonse Daudet : Premier voyage, premier mensonge (fin). Jules Mary : Soldats des Alpes (suite). — Jules Gros : L'homme fossile (suite). — Variétés.

LA NATURE, Revue des sciences illustrée, Henri de Parville, rédacteur en chef (Masson et C^{ie}, éditeurs, 120, boulevard Saint-Germain, Paris.) 6^e

Sommaire du n° 1458, du 4 mai 1901.

Un oursin au Sahara, par A. de Lapparent. — La rotation de la couronne solaire, par M. Fouché. — Les ordures ménagères d'Anvers, par D. L. — Un système d'attelage automati-

que des wagon, par Daniel Bellet. — Le gazogène Javal, par G. Guérault. la vapeur bleue, par C. E. G. — Des alluvions comme filtres naturels, par le D^r F. Malméjac. — Les insectes, résistance à la mort par décapitation ou submersion, par V. Brandicourt. — Conservation des bois, par Paul Aimé. — Les moyens de transports à Munich, par M. — La représentation de nombres par l'image, par Delauney. — Tirage mécanique des foyers, par Georges Caye. — Chronique. — Académie des sciences ; séance du 29 avril 1901, par Ch. de Villedeuil. — « L'opuntia fragilis », par P. Martaud.

Il contient 10 gravures et le bulletin météorologique de la semaine.

Librairie HACHETTE et C^{ie}, 79, boulevard St-Germain, Paris 6^e.

ERNEST LAUVISSE,

HISTOIRE DE FRANCE

depuis les origines jusqu'à la Révolution.

Publiée avec la collaboration de

MM. Bayet, Bloch, Carré, Coville, Kleinschütz, Langlois, Lemonnier, Luchaire, Maréchal, Petit-Dutaillis, Rebelliau, Pfister, Sagnac, Vidal de la Blache.

L'*Histoire de France*, publiée sous la direction de M. E. Lavisse, à la Librairie Hachette et Cie, continue à paraître très régulièrement par fascicules.

Douze fascicules sont en vente formant actuellement trois demi-volumes que l'on peut se procurer brochés. Le dernier qui vient de paraître est intitulé : Louis VII, Philippe-Auguste et Louis VIII (1137-1226), par Achille Lu-

chaire, membre de l'Académie des Sciences morales et politiques.

Dans ce nouveau volume, l'intérêt historique se concentre sur l'évolution de la monarchie capétienne, et montre cette monarchie aux prises avec la féodalité, notamment avec les comtes d'Anjou devenus roi d'Angleterre. Les procédés nouveaux de Philippe-Auguste pour consolider la dynastie et fonder un gouvernement y sont mis en lumière.

M. Luchaire s'est attaché principalement à présenter sous ses traits véritables cette grande figure du conquérant qui a su triompher de la féodalité, de l'Angleterre et de l'Empire coalisés, rendre la royauté maîtresse de la France et placer la France, en Europe, au premier plan.

Dans un dernier livre, M. Luchaire marque enfin les progrès accomplis par les divers éléments de la société française, clercs, nobles, paysans et bourgeois, à la fin du XIII^e siècle et au commencement du XIV^e. Les données de l'histoire des lettres et des arts, y sont utilisées très judicieusement et on y trouvera un tableau complet, bien que forcément abrégé, de la civilisation française, au moment où la France se fondait.

Le prochain fascicule (13^e de l'*Histoire de France*) comprendra le début d'un volume sur Saint-Louis, Philippe-le-Bel et les derniers Capétiens directs (1226-1328), dû à la collaboration de M. Ch. V. Langlois, chargé de cours à l'Université de Paris.

L'ouvrage complet formera 64 fascicules à 1 fr. 50.

Ou 16 demi-volumes de 400 pages de 6 fr.

Il sera très vraisemblablement terminé avant deux ans et formera le plus beau monument que pût élever notre siècle, avide de vérité historique, à la gloire de la France.

ORFÈVRERIE CHRISTOFLE COUVERTS CHRISTOFLE

Manufacture à Paris 66, Rue de Bondy



Envoi franco du Catalogue

Nos représentants à Cahors sont MM. Mandelli, père et fils Bd Gambetta, 26,

10^c En Vente partout 10^c

La VRAIE MODE

Offre **GRATUITEMENT** dans tous ses numéros paraissant tous les Dimanches

Un **Patron découpé** grandeur naturelle

ET UN **SUPPLÉMENT LITTÉRAIRE**

ABONNEMENTS : un an, 6 francs ; six mois, 3 fr. 50

ENVOI FRANCO D'UN SPÉCIMEN A TOUTE DEMANDE ADRESSÉE A M. PRAT, directeur, 12, rue des Beaux-Arts, Paris (6^e année)